

**DE LA PORTE
DE L'ORPHELINAT
À LA PORTE
DU SÉNAT
MES ORIGINES
GISENT ENCORE ET
TOUJOURS DANS
L'ANONYMAT**

Par :

Diane Poitras

22 MARS 2018

**ÉTUDE DU SÉNAT SUR L'ADOPTION FORCÉE DANS LE
CANADA DE L'APRÈS-GUERRE POUR LES MÈRES
CÉLIBATAIRES**

**DE LA PORTE DE L'ORPHELINAT À LA PORTE DU
SÉNAT MES ORIGINES GISENT TOUJOURS DANS
L'ANONYMAT**

Témoignage d'une enfant adoptée d'après-guerre

Diane Poitras, nom légal d'adoption

***Jeanne d'Arc Blondin, mon nom fictif donné lors de mon
baptême à l'orphelinat : Crèche de la Réparation de Pointe-
aux-Trembles***

***« Née de parents inconnus » est mon nom d'origine selon
la loi de la confidentialité des dossiers d'adoption du
Québec.***

***Née supposément d'une mère immigrante polonaise et
arrivée enceinte au Canada avec le statut de réfugiée
probablement entre 1948 et 1949.***

Bonjour,

Sincère merci de votre invitation.

Mon nom est Diane Poitras,

Aujourd'hui je m'adresse à vous avec mon vieux cœur d'orpheline.

Pour marquer notre rencontre, je porte **mon numéro de matricule 6076** reçu le lendemain de ma naissance à l'orphelinat de la **Crèche de la Réparation** où j'ai été baptisée sous le nom fictif de Jeanne d'Arc Blondin.

J'ai vécu **139 jours** d'internement dans ce triste et lugubre orphelinat où chaque instant durait un siècle surtout quand je pleurais d'ennui. Je voulais mourir dans toute ma solitude d'orpheline.

Un jour, j'ai adressé mon plus beau sourire à deux personnes étrangères qui voulaient adopter une petite fille. Ce fut le coup de foudre. J'ai été extrêmement ravie de sortir de cette prison de malheur où je ne pouvais retrouver la tendresse de ma maman d'origine. Ce jour-là, je me suis sauvée du risque très élevé et terrible de devenir une « orpheline de Duplessis ».

Les **orphelins de Duplessis** est le nom donné à des milliers d'enfants orphelins qui ont faussement été déclarés malades mentaux par le gouvernement du Québec et confinés dans des institutions psychiatriques entre 1940 et 1970. On considère que c'est le cas le plus important de maltraitance d'enfants dans l'histoire du Canada. Tous ces orphelins seront baptisés *orphelins de Duplessis* car cela coïncide avec l'époque où Maurice Duplessis était premier ministre du Québec. À plusieurs reprises, des enfants, qui ont été enlevés de leur mère célibataire, ont été battus, agressés sexuellement et même tués, à la suite d'un massacre.

Vers l'âge de 10 ans, j'ai appris mon adoption à l'école.

Il était impossible d'en savoir plus long sur mon adoption parce que tous les documents avaient disparus.

En 1991, j'ai décidé de faire une demande de retrouvailles.

J'ai reçu le document appelé « Antécédents sociaux-biologiques ».

Dans ce document, j'ai appris pour la première fois à l'âge de 43 ans que ma maman de naissance est arrivée enceinte au Canada après la guerre. De nationalité polonaise, elle venait d'un camp de réfugiés en Allemagne. Elle était polyglotte, sympathique, intelligente et elle avait une physionomie agréable.

J'ai reçu les conseils des Associations polonaises et du Consulat. On m'a suggéré l'aide de personnes très compétentes pour communiquer avec ma mère dans sa langue d'origine. Sans l'aide précieuse d'un professionnel de cette communauté, il était certain que mes retrouvailles avorteraient.

J'ai dû obligatoirement rencontrer une intervenante du Centre de Services sociaux et j'ai été reçue assez cavalièrement. Étant habituée à discuter avec l'élite intellectuelle polonaise et à leur bienveillance à propos de la quête de mes origines, je ne voyais pas cette travailleuse sociale intervenir auprès de ma mère.

J'ai rencontré une autre travailleuse sociale qui était assez âgée, de style rétro, bigote, très distante et elle m'a dit qu'elle avait déjà travaillé auprès des mères qui devaient abandonner leur enfant.

C'était une technocrate qui portait en elle une dévotion outrée à la sacro-sainte confidentialité.

Sans l'énoncer clairement, elle m'a préparée très subtilement à un refus. En retournant à mon hôtel, j'ai ressenti des douleurs intenses à l'intérieur de moi. Mon coeur brisé par la douleur allait-il me lâcher et ma tête éclater? J'avais déjà fait une paralysie faciale neuf ans plus tôt et je ne voulais surtout pas que cela se reproduise.

Ultérieurement, ma maman polonaise et anglophone a été rencontrée par cette même travailleuse sociale francophone. Après, elle m'a téléphoné pour me parler de sa rencontre avec ma maman d'origine. Ses premières paroles ont été : Votre mère avait refusé l'avortement.

Elle était certaine que j'étais décédée. Un autre choc!
Mes questions sur le plan médical ont été escamotées.

Ma mère a vu plusieurs photos à différentes étapes de ma vie. Je n'ai même pas pu savoir si je lui ressemblais ou si un de mes enfants ressemblait à quelqu'un de sa famille. Quelle cruauté!

Les ressemblances avec ma famille d'origine me manquent énormément et me donnent l'impression d'avoir été jetée en bas de mon arbre généalogique.

Plus tard, j'ai reçu une lettre de refus et mes larmes polonaises ont coulé abondamment.

Cette démarche pour retrouver ma mère fut l'expérience la plus traumatisante de ma vie.

UN INCROYABLE IMBROGLIO À RÉSOUDRE

Selon la loi, j'ai demandé à tous les 2 ans si ma mère était décédée. Entre 2004 et 2010, on m'a répondu qu'il n'y avait pas de décès d'inscrit.

En **2010**, j'ai reçu la déclaration solennelle du décès de ma mère qui est morte à **84 ans**.

Selon mes antécédents socio-biologiques, ma mère avait **29 ans à ma naissance**. Je suis née en 1949. Donc, ma mère est née vers 1920. Si on fait le calcul 1920 et 84 ans elle serait décédée en 2004. Définitivement, le 29 ans est faux.

Ils n'ont jamais voulu rectifier cette erreur et me donner la date et l'année de décès.

De plus, je ne peux me recueillir à l'endroit où ma maman repose pour l'éternité.

Je reste avec la douloureuse impression que mon dossier est totalement blindé.

LE DROIT À LA SANTÉ DES ADOPTÉS, QUI S'EN OCCUPE?

Il est m'est impossible d'aller vérifier auprès de mes familles d'origine, les maladies dont je pourrais être tributaire et il en est ainsi pour mes descendants.

Un de mes petits-enfants est autiste et il a 5 ans. Après plusieurs investigations, le médecin nous a informés avant Noël qu'il souffre de problèmes neurologiques provenant d'un chromosome inversé.

Il est urgent d'avoir des vraies réponses en ce qui concerne mes antécédents médicaux pour aider les médecins à trouver les bons diagnostics et donner les meilleurs soins à ce cher enfant.

Bien sûr, on m'a demandé s'il y avait des cas similaires dans ma famille. J'ai donné la réponse que j'ai répétée toute ma vie : « Je ne sais pas j'ai été adoptée! »

Un de mes enfants n'a pas pu réaliser son rêve de faire une carrière dans un domaine particulier suite à un **problème d'ordre génétique transmis par la mère**.

C'est une très grande injustice car l'enfant adopté et tous ses descendants sont privés d'informations précieuses qui pourraient résoudre et améliorer leurs problèmes de santé et même leur sauver la vie.

Je me suis adressée à la Commission des droits de la personne et au Protecteur du citoyen. On ne pouvait m'aider parce que la loi de l'adoption est au-dessus de ces deux organismes.

Le principe est le suivant : Une adoptée est née de rien, donc on ne fait rien pour elle. Naître de rien pour vivre toute une vie dans les mystères et les mensonges, c'est ça l'adoption plénière.

Ma naissance c'est la mienne et non celle de quelqu'un d'autre et mes parents d'origine sont les miens par l'hérédité et le sang qui coule dans mes veines. Le mystère de mon incarnation a assez duré parce que c'est une violence terrible faite à mon intelligence.

Je crois sincèrement que la mère qui donne la vie laisse toujours un doux parfum d'origine à son enfant. Son enfant qui sera adopté donnera la vie à son tour. Il laissera lui aussi à son enfant le parfum de sa mère et le sien. Tous ses descendants rechercheront toujours l'odeur de ce délicat parfum des vraies origines. Toute ma vie j'ai essayé de dessiner le portrait de mes parents de vie avec rien. Je peux essayer de créer ce portrait dans mes rêves mais quand je me regarde dans le miroir, je ne me souviens pas de mes parents de naissance et pourtant, tout mon être en exprime l'absence.

Que la vérité de ma naissance soit romantique ou tragique, elle m'appartient.

Au Canada, tout le monde doit faire partie de la même symphonie humaine au moment de la naissance.

Toute naissance doit avoir une identité vraie, une dignité, une valeur humaine et ne pas être un éternel mystère.

De la porte de l'orphelinat à la porte du Sénat, mes origines gisent encore et toujours dans l'anonymat.

Vous avez devant vous **la plus orpheline des orphelines du Québec.**

Merci pour votre écoute et votre humanité.